

## Déclaration de politique en matière de sécurité

### ***Notre engagement***

Keewatin Air S.E.C. s'engage à atteindre les plus hautes normes en matière de sécurité. Nous croyons qu'il est essentiel d'offrir à nos clients, à nos employés et à nos entrepreneurs un milieu de travail sécuritaire et sain.

La sécurité est au cœur de nos activités et constitue un élément clé de notre avantage concurrentiel.

En appliquant le cycle d'amélioration continue intégré à notre Système de gestion de la sécurité, nous perfectionnons constamment nos pratiques afin d'atteindre et de dépasser nos objectifs en matière de sécurité.

### ***Notre objectif principal***

Notre objectif principal est l'atténuation et l'élimination proactives des situations dangereuses grâce à une gestion efficace des risques et à un Système de gestion de la sécurité actif.

À l'appui de cet objectif principal, Keewatin Air S.E.C. s'engage à :

- Développer et maintenir des processus et des structures organisationnelles efficaces afin d'intégrer les objectifs de sécurité à tous les aspects de nos activités.
- Examiner continuellement nos activités afin de repérer les dangers et de les atténuer.
- Former le personnel à la gestion de la sécurité, au signalement des préoccupations en matière de sécurité, à la documentation de nos analyses, de nos constatations et de nos mesures correctives, ainsi qu'à la recherche d'une amélioration continue.
- Réviser la présente politique de sécurité annuellement et en assurer la promotion par le dirigeant responsable afin qu'elle soit comprise et appliquée.

### ***Notre responsabilité***

La responsabilité ultime en matière de sécurité au sein de l'entreprise incombe au dirigeant responsable, avec l'appui du directeur des opérations aériennes et de la personne responsable de la maintenance, qui appuient le gestionnaire de la sécurité désigné.

Les gestionnaires de service sont responsables de la mise en œuvre, du maintien et de l'amélioration continue du Système de gestion de la sécurité dans leur domaine fonctionnel respectif, et prennent toutes les mesures raisonnables afin d'atténuer les risques et de prévenir les incidents et les accidents. Les gestionnaires doivent communiquer la politique de sécurité à TOUS les employés.

Tous les employés ont la responsabilité d'adopter en tout temps des pratiques de travail sécuritaires, peu importe toute pression réelle ou perçue. Ils ont l'obligation de signaler sans délai toute préoccupation en matière de sécurité, tout danger ou tout événement.

***La sécurité est l'affaire de tous.***

Ryan DeGroot

Dirigeant responsable